



# Au de la Nom. Mémoire

Paris, le 18 janvier 2006

A l'attention de Victorin Lurel,

Cher ami,

C'est avec étonnement et surprise que nous avons pris connaissance du communiqué du Parti Socialiste en date du 17 janvier 2006 qui appelle à la mobilisation unitaire pour l'abrogation de l'article 4 de la loi du 23 février 2005.

Cette démarche, à la veille de la conférence de presse du collectif unitaire, non seulement nous surprend, mais révèle une attitude déloyale. En effet, l'appel, les deux initiatives, la date et le trajet ont fait l'objet de réunions et d'un large débat contradictoire qui s'est soldé par une position unanime.

Ton communiqué du 17 janvier laisse à penser que la mobilisation unitaire est seulement pour l'abrogation de l'article 4, ce qui est bien entendu contraire aux décisions collégiales : le texte appelle à l'abrogation totale de la loi. Ton communiqué laisse à penser également que c'est le PS qui appelle à la mobilisation suivi de 50 organisations et associations, ce qui est également faux.

Aussi nous te demandons, quelles que soient tes appréciations sur le texte, de demeurer dans un cadre collectif et démocratique dans l'esprit dans lequel a été initiée cette campagne.

Mouloud Aounit  
*Président du MRAP*

Mehdi Lallaoui  
*Président d'Au Nom  
de la Mémoire*